

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

du JOURNAL.
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

de L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Almanach Français.

- Lundi 15 (1796). — Combat de St.-Georges, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens.
- (1796). — Combat de Nider Brechem, par le général Marceau, contre les Autrichiens.
- Mardi 16 (1813). — Combat de Fiume, par le général Pino, contre les Autrichiens.
- (1813). — Combat de Gieshubel, par Napoléon, contre les Alliés.

La Louise Marie est attendue au premier jour du Havre

MONTEVIDEO.

15 Septembre 1845.

UN REVE.

(Suite.)

Bientôt l'homme célèbre prit un des volumes qui se trouvaient sur la table le feuilleta quelques instants, puis le rejeta avec dédain sur le parquet à quelques pas de lui. C'était un livre richement relié dont la couverture de maroquin rouge était encadrée de larges filets d'argent; sur cette couverture dans un écusson formé de gracieuses arabesques, on lisait en lettres d'or: *Historia de Napoleon por de Norvins*. Après avoir jeté un regard d'indignation sur ce livre, il dit en soupirant amèrement: l'Europe est devenue imbecille de vieillesse... son envieuse jalousie lui fait oublier le héros américain dont la gloire impérissable surpasse celle de tous ses héros modernes et anciens!... Oui, et il releva sa tête avec orgueil — sa main débile et tremblante tenterait en vain de tenir l'aureole glorieux et resplandissant qui brille sur son front... La postérité raffermira sur ma tête les couronnes que l'histoire y a posé... tremble!!! caduque Europe que ma main n'aille planter sur tes capitales effrayées ce drapeau fédéral immortalisé par mes exploits... Malgré tout le respect que m'imposait la voix criarde, les petits yeux gris et la figure jaunâtre du grand homme, je ne pus retenir un éclat de rire en entendant ses dernières paroles... qui cependant contenaient une menace terrible... effrayante pour cette pauvre vieille Europe... Il continua: là je forcerais tous les enfants, ceux même qui ne savent pas lire, à étudier, à commenter, à approfondir, à admirer mes glorieuses actions... C'est alors que les Rôtiropiens incrédules et stupéfaits de tant de gentes s'arrachèrent ce livre — et il désigna un énorme volume, ce livre, où d'A... chante mes exploits graves avec le burin de l'histoire sur du papier à cassonade... Alors les Français oublieront ce Napoléon dont ils sont si enthousiastes, la gloire des Nèy, des Lannes disparaîtra devant celle des Oribe, des Prudencio... Seront-ils assez vains pour oser comparer cet ordre de la légion d'honneur qui est composé de petits rubans de

moins d'un pouce... aux rubans longs d'un pied, larges et brillants du système fédéral.

Napoléon décorait ses braves avec une croix presque imperceptible... mes soldats ont la poitrine couverte de croix et de médailles, de cuivre, de zinc de plomb, d'étain et de métal d'Alger... Mon mameluk, que l'on voit journellement se promener dans les rues de la ville, porte jusqu'à trente-cinq croix de toutes les couleurs et de toutes dimensions...

J'ai mes glorieuses batailles, et mon code impérissable!!!

Mon expédition du Sud suffit pour immortaliser la nation qui a vu naître dans son sein le héros qui l'a entreprise.

Que Norvins ose comparer les campagnes d'Italie, d'Egypte et d'Allemagne, à celle du désert.

Les historiens français ont essayé vainement d'enjoliver ces quelques petites échauffurées de l'empire, que la postérité ne daignera pas même entendre. D'A... s'est immortalisé en écrivant cette fameuse campagne du Sud qui passe et passera toujours pour un chef-d'œuvre de stratégie militaire!!!

Oh! que diront les générations futures en lisant ce livre ou se trouvant tant de gloire et d'héroïsme!!! puis il ouvrit le livre au hasard et lut avec emphase le passage suivant:

« Le soleil radieux dorait de ses premiers rayons les bivouacs de l'armée expéditionnaire qui était encore plongée dans le plus profond sommeil. Campée sur le bord d'un ruisseau presque sec, l'armée était protégée par une batterie placée sur une espèce de monticule. Cette artillerie formidable composée de deux pièces rouillées défendait aussi le passage du ruisseau qu'un enfant pouvait sauter à pieds joints. Le général en chef qui dormait comme un sourd, fut éveillé par un de ses aides de camp qui vint l'avertir que l'ennemi au nombre de dix mille hommes, s'avancait en bon ordre. Le général se frotta les yeux, étendit les bras et cria feu!... feu... l'aide de camp fut obligé de le secourir de toute sa force et de lui répéter en beuglant ce qui lui avait déjà dit. »

Charles MOUSSEUX.

(La suite au prochain numéro.)

DOCUMENTS OFFICIELS.

ORDONNANCE.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Montevideo, 13 septembre 1845.

Vu la nécessité d'instituer une commission chargée de percevoir le droit de vente, établi sur le pain, par le décret du 29 août passé, et comme le terme de sa mise en vigueur approche, le gouvernement a nommé membres de cette commission, MM. Bruno Mas, Diego Novoa, Lino Gutierrez et Andre Vasquez, qui recevront du ministère des Finances les

instructions nécessaires sur le but de leur mission. Que ce soit communiqué.

JOAQUIN SUAREZ.
Santiago VASQUEZ.

Nous, soussigné, avons reçu la respectable note de V. E. en nous transmettant l'ordonnance du 9 courant, qui nous a élu, pour composer la commission chargée de percevoir le droit de vente d'un réal par piastre de pain, suivant le décret du 29 août dernier, ainsi que les instructions que V. E. nous a envoyées. Pleins de satisfaction pour la confiance dont V. E. a voulu nous honorer, nous acceptons tous cet emploi comme un devoir.

Nous soumettons à l'approbation de V. E. le projet de perception, c'est à dire, les obligations des fabricants de pains envers la commission, sauf à prendre à l'avenir les mesures que la pratique nous suggérerait.

Vous n'ignorez pas les difficultés qui se présentent lorsqu'on aborde cette branche d'industrie, par ce qui est déjà arrivé, mais la commission se propose de présenter à V. E. un projet de mesures de police, tendant à faciliter beaucoup les opérations.

Nous profitons de cette occasion pour faire savoir à M. le ministre, que M. Bruno Mas a été nommé président de la commission, M. Lino Gutierrez secrétaire, et MM. Diego Novoa et Andre Vasquez membres votant.

Que Dieu conserve V. E.

Montevideo le 12 septembre 1845.

BRUNO MAS.

DIEGO NOVOA.

ANDRE VASQUEZ.

LINO GUTIERREZ.

A S. E. le ministre des finances M. Santiago Sayago.

DISPOSITIONS QUE DEVRONT OBSERVER LES FABRICANTS DE PAIN.

1°. Aucun fabricant de pain ne pourra travailler sans être pourvu d'un permis de police qui sera libéré gratis, dans lequel seront inscrits le genre d'établissement, la rue, le numéro. La commission l'inscrira également sur son registre.

2°. Le pain pour la consommation publique devra nécessairement porter les initiales du nom du fabricant, le numéro inscrit sur le billet qui lui délivrera la police et la quantité et l'enceinte du pain qui ne pourra avoir d'autres subdivisions que celle d'un réal, d'un demi réal et d'un quart.

3°. Le pain trouvé sans ces marques, sera confisqué, et le fabricant paiera l'amende que la police jugera convenable d'infliger suivant le cas.

4°. Les boulangers présenteront à la police une liste nominale des personnes employées à la distribution de

leur pain. Ces derniers ne pourront se séparer de leur patron pour passer chez un autre, sans justifier avoir auparavant balancé les comptes, dans le cas contraire, le nouveau patron sera responsable de ce que le distributeur devrait.

5°. Les distributeurs, ou ce qui est la même chose, les vendeurs de pain, fixes ou ambulants, devront être pourvus d'un billet non réversible, livré par la police.

6°. Tous les boulangers sont obligés de passer une note signée à la commission, manifestant le pain fabriqué le jour auparavant. Toute les fois que la commission le jugera nécessaire, elle enverra un de ses agents avec un commissaire pour compter le pain.

7°. Huit pains d'un réal chacun seront considérés comme formant la pia-tre, et paieront un réal d'impôt.

8°. Tout fabricant qui formera son établissement de payer l'impôt relatif à ce qu'il fabriquerait journellement, jusqu'au jour où il sera requis par son omission.

9°. La police prêter aide à toute heure du jour et de la nuit lorsque la commission le réclamera.]

Montevideo, 13 septembre 1845.

Les mesures, présentées par la commission chargée de percevoir l'impôt de vente sur le pain, suivant l'art. 3 du décret du 29 août dernier, sont approuvées sans restrictions. En conséquence que ce soit publié et communiqué
SAYAGO.

Le gouvernement de la République Orientale de l'Uruguay a reçu samedi au soir des communications importantes de Rio-Grande du général Medina, qui commande dans cette province les émigrés orientaux.

M. le colonel Flores est arrivé hier dans cette ville où il vient se reposer des nombreuses fatigues qu'il a éprouvées dans sa dernière campagne.

FRANCE.

(Suite.)

Paris, 30 juin 1845.

La *Mode*, qui est le *Moniteur* officiel de la petite cour de Bourges, contient dans sa dernière livraison deux nouvelles qui sembleraient confirmer tout ce qu'on a dit du projet de mariage du prince des Asturies avec la reine Isabelle.

« Nous croyons être en mesure, dit ce journal, de pouvoir affirmer que toutes les intrigues de Paris, de Naples et de Madrid en faveur du comte de Trapani ont échoué. Le cabinet de Madrid a signifié au cabinet napolitain que ce mariage était renoussé en Espagne par tous les partis, qui ne consentiraient jamais à l'union de la fille du roi Ferdinand avec un prince étranger.

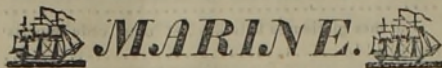
« M. le duc de Cadix a de nouveau fait parvenir l'assurance à qui de droit que jamais, suivant les dernières volontés de sa mère, la princesse Carlotta, il ne consentirait à ce qu'il fût question pour lui d'un mariage avec la princesse Isabelle sans le consentement de l'auguste chef de la famille.

Les nouvelles de la Suisse ne sont pas rassurantes : les derniers événements de Lucerne y ont laissé des germes de désordre. Les avis de Berne les plus récents annoncent qu'on y a renouvelé les précédentes instructions à ses députés à la diète pour arriver à l'expulsion complète des jésuites; mais, à l'exemple de celui du Tessin, il s'est prononcé à une immense majorité pour l'emploi des mesures coercitives contre Lucerne, dans le cas où ce canton persisterait à appeler les jésuites. L'évasion du docteur Steiger de la prison de Lucerne a été l'objet de manifestations de joie dans presque tous les autres cantons de la Suisse. Des pétitions étaient adressées en grand nombre pour demander que l'on

accordât le droit de naturalité bernoise au docteur Steiger, qui se trouvait encore dans ce canton du Zurich.

En Allemagne toute l'attention était portée sur le congrès du Zollverein qui allait s'ouvrir le 1er juillet à Carlsruhe. On sait que les états du sud de l'Allemagne, dans un but de nationalité et d'union, se sont imposées de grands sacrifices en se rattachant au système commercial de la Prusse. Mais ces mêmes états demandent maintenant des droits protecteurs plus élevés et plus en harmonie avec leur industrie. Si la Prusse persiste à les refuser, il pourrait bien y avoir entre ces deux grands partis, l'Allemagne du nord et l'Allemagne du sud, un refoissement qui aurait de graves conséquences.—A Cologne on attendait l'arrivée du roi de Prusse qui devait se rencontrer, sur les bords du Rhin, avec la reine d'Angleterre. La présence de ces deux souverains devait contribuer beaucoup à embellir la fête de l'inauguration du monument de Beethoven, qui devait avoir lieu à Bonn le 10 août avec le concours des premiers artistes de l'Europe.

(La suite au prochain numéro.)



et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 13.

Rio-Grande, en 5 jours, brick français *Ave Maria* à William, avec 43 bœufs et vaches, 5 veau et 6 cochons.

Rio-Grande, en 6 jours, trois mats français *Jules* à Acha, avec 10 sacs café, 220 caisses thé, 2263 vessies graisse, 35 caisses savon, 117 pièces cables, 25 barrils eau de vie, 2 p. id., 1 ballot crin, 1 bar. langues, 46 cochons, 16 bar, graisse, 1 grenier charbon de bois, 1 c. lard, 80 arrobes graisse, 2 c. chandelas, 9 bqs suif, 26 vaches.

Gènes, en 81 jours, polacre sarde *Neptune*, à Giannello, avec 80 bar. huile, 43 sacs pois chiches, 45 sacs haricots, 188 balles papier gris, 48 id. blanc, 1 bq. esprit de vin, 1 b. id. 271 bqs vin, 40 barres plomb, une partie buches 21 ballots stœfch, 760 c. vermicel, 1 c. huile.

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Lors de l'évacuation de l'île de Flores, les soldats de Rosas brisèrent les lampes et les reverberes du fanal.

Le gouvernement s'est occupé immédiatement de faire confectionner l'appareil. Par les nouvelles dispositions, la rotation du fanal qui était auparavant de 7 minutes, est réduite à 3 minutes, parceque, n'ayant pu se procurer que les reverberes nécessaires à l'éclairage de deux côtes, au lieu des trois qui y étaient auparavant, il a fallu en accélérer le mouvement.

« Ainsi dorénavant, le fanal de l'île de Flores, aura deux intervalles d'obscurité dans son éclairage, un d'une demie minute, et l'autre d'une minute et demie.

Montevideo, le 6 septembre 1843.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

(Traduction)

Le chef de police m'a donné l'ordre de vous envoyer l'avis ci joint de la Junta d'Hygiène publique, pour qu'il soit publié dans le *Patriote Français*, autant de

jours que l'avis de M. Martin Rose a paru.]
Montevideo, le 10 septembre 1845.

Le commissaire de service,
Santiago MENDEZ.

Au Propriétaire responsable du *Patriote Français*.
Jh. Reynaud.

TEXTUEL.

AVIS OFFICIEL.

La Junta de Hygiene de cet Etat fait savoir au public que l'avis inséré dans le *Patriote Français* le 4 du courant N.º 952 sur les consultations et médicaments de M. Martin Rose ne doit pas aucunement mériter la confiance et le crédit, parceque Martin Rose il n'est pas professeur de cette science reconnu dans cet pays ni dans un autre; de plus il ne peut avoir fait les études que cette profession demande, des qu'il a encore seulement pratiqué son métier de tailleur.

Gabriel MENDOZA.

Vocal secret.

AVIS.

AU BARATILLO.

Graisse de porc, à 2 reaux la livre, 4 pia-tres 400 reis l'arrobe, rue du 25 août n. 165

A VEDRE.

Les personnes qui voudraient acheter l'ouvrage complet des *Mystères de Paris*, pourront s'adresser chez Laguardère, relieur, rue de Solis.

AVIS DIVERS.

Le sieur Férrier, cuisinier à bord de la frégate française l'*AFRICAINNE*, avant son départ pour France qui doit s'effectuer incessamment, désire pour sa satisfaction et pour celle de ses amis, donner connaissance qu'il n'a été consigné à bord de ladite frégate que par suite de la demande de son débarquement et non pour cause d'avoir abusé ni trompé la confiance, ni avoir manqué de probité envers M. l'amiral Lainé qu'il avait l'honneur de servir.

AVIS:

On prévient les personnes qui auraient des comptes avec le sieur Claude Roy, bijoutier, lequel a disparu de cette ville, qu'ils aient à se présenter chez François Roustan, nommé par M. le chancelier, gerant le consul général de France, pour liquider les affaires dudit sieur Roy.

S'adresser rue du Cerro, nº 171, près la place de la Police.

La belle collection de portraits du colone, de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

A la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois nº 88.

Et chez M. Monetou, peintre, rue Ituzaingo, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.